C'est le taux de grévistes mobilisés le 8 février (selon nos estimations). Certes, de fortes disparités persistent selon les régions, voire selon les services et/ou les périmètres. Même si certains sites (agences, banques privées, espaces pro, ...) ont fermé complètement, globalement, on ne peut que constater une mobilisation moins forte que l'année dernière.
Comment s'en étonner ? **Échaudée par la mobilisation réussie de l'année dernière**, l'annonce d'un nouveau mouvement a poussé la direction à déployer des trésors d'ingéniosité et de communication afin de l'affaiblir.

**Surtout, la « menace » de grève l'a obligée à remettre la main à la poche** :

- annonce et versement anticipés des Mesures Salariales Individuelles (MSI),
- extension de l'augmentation collective de 500 € aux salaires (fixe + variable individuel) inférieurs ou égaux à 36 k€ (au lieu de 35 k€),
- PPV complémentaire de 400 € à venir,
- apparition soudaine d'une prime de surperformance allant de 500 à 2000 €, a priori largement distribuée,
- boost de la RVP

Selon Serge Magdeleine, 61 % d'entre vous auraient perçu une augmentation cette année. Mais toujours 100 % des salariés de LCL subissent l'inflation.

Malgré toute cette énergie déployée, vous avez été nombreux à soutenir la revendication d'une augmentation générale de 1.500 € pour tous, identique à celle de nos collègues des caisses régionales du Crédit Agricole, obtenue après des grèves massives. Même si certains d'entre vous ont perçu une augmentation pour vous dissuader de faire grève, vous vous êtes pourtant mobilisés. Nous vous remercions vivement pour votre soutien à cet élan collectif.

Cependant, entre 15 et 20% de grévistes, ce n'est pas suffisant pour un rapport de force efficace.

D'ailleurs, pour Serge Magdeleine, qui a rencontré l'ensemble des syndicats le 12 février : *« La mobilisation est en baisse significative par rapport à l'année dernière, mais, pour autant, **elle n'est pas nulle** »*. Il souhaite que les chiffres officiels ne soient pas communiqués.

Il comprend que ce mouvement social répond à une véritable attente sur les salaires. Mais, pour lui, ce sujet très sérieux ne peut être traité que par une méthode de fond. Autrement dit : il n'y aura pas d'augmentation générale pour tous, malgré nos demandes et malgré la grève. Sachant que LCL et le groupe ont donné une fin de non-recevoir à notre demande de poursuite de la négociation, qu'ils refusent aujourd'hui notre revendication légitime d'augmentation générale pour tous, Philippe Brassac a beau jeu de déclarer dans la presse : *« nous sommes préoccupés nous aussi d'avoir un juste retour vers nos salariés. J'ai quand même espoir qu'avec l'arrivée du nouveau directeur général Serge Magdeleine, nous puissions obtenir une compréhension et un accord avec les principaux syndicats"...* Pour l'instant, ils douchent nos propres espoirs.

Parallèlement (ou perpendiculairement ? ), Serge Magdeleine réalise un état des lieux sans concession :

- **Les investissements ont été très insuffisants sous l'ère de Michel Mathieu** : informatique, digital, formation, ressources humaines ... il compte bien les relancer.
- Chez LCL, la méthode de fixation des objectifs est très différente de ce qui se pratique ailleurs. Souvent mal adaptés et excessifs au regard des moyens, du contexte, de la localisation, ... les objectifs sont donc souvent source de stress et de dégradation des conditions de travail. Serge Magdeleine souhaite modifier profondément cette méthode, notamment, pour les commerciaux, en parlant en évolution nette plutôt que brute (ce qui éviterait la bâtonite), et en bannissant les tableaux de classement individuel, diffusés à la terre entière. Ceux-ci nuisent grandement à la santé des salariés et sont, de surcroît, totalement illégaux.
- S'il a conscience de nos fortes attentes en matière de salaire, il reste axé sur son « benchmark des rémunérations » : ce comparatif, qui sera élaboré avec les organisations syndicales représentatives courant avril, devrait être finalisé d'ici le mois de juin. Il devrait servir de base à la négociation salariale qui s'ouvrirait en septembre 2024 (pour 2025). Si des écarts de salaire étaient constatés, la direction agira en conséquence. C'est du moins la promesse qui nous est faite.

L'intersyndicale réfléchit à la suite à donner.
@suivre

Délégation Nationale *FO* ***LCL***
Immeuble Garonne - BC 401-11
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
☎ 01 42 95 12 05 / 06
fo_delegation-nationale@lcl.fr

twitter.com/FOLCL
FO LCL
folcl.insta
FO LCL
Site fo-lcl.fr